

TABLEAU 53
(en millions de dollars)

PRÊTS À DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1961 (provisoire)	1960	
Prêts au Royaume-Uni—			
Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)...	1,047.3	1,064.1	—16.8
Intérêt différé.....	44.2	44.2	
	1,091.5	1,108.3	—16.8
Prêts accordés en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, Partie II—			
Belgique.....	36.9	39.2	—2.3
France.....	142.3	150.6	—8.3
Pays-Bas.....	73.4	78.0	—4.6
	252.6	267.8	—15.2
Prêts spéciaux accordés aux pays du plan de Colombo pour le financement de l'achat de blé et de farine du Canada—			
Ceylan.....	2.0	2.0	
Inde.....	29.5	33.0	—3.5
	31.5	35.0	—3.5
Avances et prêts divers—			
France—crédit provisoire—intérêt consolidé.....	1.4	1.5	—0.1
Pays-Bas—règlements des crédits (aide militaire et devises).....	0.6	1.1	—0.5
Divers.....	0.8	0.8	
	2.8	3.4	—0.6
	1,378.4	1,414.5	—36.1

Le gouvernement du Royaume-Uni a remboursé 17 millions sur la somme de 1,185 millions qui lui avait été prêtée aux termes du crédit de 1,250 millions autorisé en vertu de la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946), ce qui, au 31 mars 1961, réduisait à 1,047 millions le solde du principal à rembourser.

Le remboursement des avances qui, en vertu de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, avaient été consenties à certains pays étrangers pour les aider à acheter des denrées et des services au Canada s'est établi à 15 millions en 1960-1961, réduisant ainsi à 253 millions le solde au 31 mars 1961.

Les prêts spéciaux consentis aux pays du plan de Colombo pour le financement de l'achat de blé et de farine du Canada s'élevaient à 32 millions de dollars au 31 mars 1961, soit 3 millions de moins que le solde au 31 mars 1960.

Les autres prêts et avances consentis à des gouvernements étrangers s'élevaient à 3 millions de dollars le 31 mars 1961, soit environ un million de moins que le solde à la fin de l'année précédente.